

Compte rendu du conseil municipal du jeudi 5 avril 2018 à 19h30

Etaient présents : A BOUTHEMY maire, M BOUVIER, M DELAHAIE, R BARON, J DROUILLE, S NIEZ, B DELALANDE, S.JEULAND, F GEFFRAULT, A GENOUEL. P GRANDGIRARD

Etaient absents : Y MARTIN F BUSSON

Secrétaire de séance : Michel BOUVIER.

Date de la convocation : 31 mars 2017

Date d'affichage du compte rendu : 12 avril 2017

1. APPROBATION DU DERNIER COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

M le Maire revient sur le dernier compte rendu du conseil municipal :

2 FINANCES

Affectations des résultats 2017

Budget principal

Après lecture et approbation du Compte Administratif 2017 :

Le résultat de clôture est de:

327 249.66 euros en déficit d'investissement

103 024.87 euros en excédent de fonctionnement

Vu ceci, le Conseil Municipal décide de l'affectation des résultats de fonctionnement de la façon suivante au budget 2018 :

- o une somme de **103 024.87 euros** au compte 1068 de la section d'investissement
- o une somme **327 249.66 euros** au compte 001 de la section d'investissement

Budget assainissement

Après lecture et approbation du Compte Administratif 2017 du budget assainissement:

Le résultat de clôture est de:

72 362.85 euros en excédent d'investissement

13 805.31 euros en déficit de fonctionnement

Vu ceci, le Conseil Municipal décide de l'affectation des résultats de fonctionnement de la façon suivante au budget 2018:

- o une somme de **72 362.85 euros** au compte 001 de la section d'investissement
- o une somme de **13 805.31 euros** au compte 002 de la section de fonctionnement en déficit de fonctionnement reporté

o

Budget Les Vallons

Après lecture et approbation du Compte Administratif 2017 du budget:

Le résultat de clôture est de:

230 135.22 euros en excédent de fonctionnement

283 180.17 euros en excédent d'investissement

Vu ceci, le Conseil Municipal décide de l'affectation des résultats de fonctionnement de la façon suivante au budget 2018:

- o une somme de **230 135.22 euros** au compte 002 de la section de fonctionnement en excédent de fonctionnement reporté
- o une somme de **283 180.17 euros** au compte 001 de la section d'investissement en excédent d'investissement reporté

Budget Zone d'Activités

Après lecture et approbation du Compte Administratif 2017 du budget:

Le résultat de clôture est de:

37 057.19 euros en excédent de fonctionnement

229 039.37 euros en déficit d'investissement

Vu ceci, le Conseil Municipal décide de l'affectation des résultats de fonctionnement de la façon suivante au budget 2018:

- o une somme de **37 057.19 euros** au compte 002 de la section de fonctionnement en excédent de fonctionnement reporté
- o une somme de **229 039.37 euros** au compte 001 de la section d'investissement en déficit d'investissement reporté

Vote des budgets

Mr le Maire présente le budget général de la commune

	DEPENSES de fonctionnement	Réalisé 2017	VOTE 2018
011	Charges à caractère général	142 291,05	157 383,19
60	achats	56 747,88	70 133,19
61	Services extérieurs	66 727,48	71 000,00
62	Autres services extérieurs	15 636,65	13 250,00
63	Impôts, taxes, versements assimilés	2 921,00	3 000,00
012	Charges de personnel	140 320,00	171 320,00
62	Autres services <u>extérieurs</u>	4 471,20	30 000,00
63	Impôts, taxes, versements assimilés	3 096,26	3 870,00
64	Charges de personnel	132 717,78	137 450,00
014	Atténuations de produits	66,00	150,00
65	Autres charges de gestion courante	189 763,71	185 300,00
66	Charges financières	12 087,15	10 479,00
67	Charges exceptionnelles	56,00	2 287,81
68	Provisions semi-budgétaires	23 742,00	73 742,00
	Total des dépenses réelles	484 549,15	526 920,00
	Total des dépenses d'ordre	23 742,00	73 742,00
	Total des dépenses de fonctionnement	508 291,15	600 662,00

	RECETTES de fonctionnement	Réalisé 2017	VOTE 2018
70	Produits des services	8 897,64	6 900,00
73	Impôts et taxes	464 477,00	467 024,00
74	Dotations, subventions et participations	98 635,32	88 738,00
75	Autres produits de gestion courante	33 087,41	33 000,00
77	Produits exceptionnels	750,00	
013	Atténuation de charges	5 468,65	5 000,00
002	Excédent de fonctionnement reporté		
	Total des recettes réelles	611 316,02	600 662,00
	Total des recettes de fonctionnement	611 316,02	600 662,00

RAPPEL DES PROJETS D'INVESTISSEMENT	ACHATS
Achat 3 tables d'extérieur	2 000,00
Achat du four	4 000,00
Matériel informatique mairie	1 200,00
Téléphone et internet par Vitré Co	10 000,00
Matériel informatique biblio espace multi media	2 500,00
Mobilier et <u>équip</u> ménager foyer logement	2 500,00 5 000,00
Mobilier biblio	8 000,00
terrain	50 000,00

RAPPEL DES PROJETS D'INVESTISSEMENT	TRAVAUX
Travaux bibliothèque	20 000,00
Travaux logement social	30 221,00
	Travaux <u>supplem</u> 50 000,00
Travaux local jeunes	2 000,00
Travaux <u>rte bois simon</u>	176 900,00
Travaux <u>rue de la fontaine</u>	<u>Estim</u> 227 100,00
Travaux <u>rue des lavandières</u>	26 060,00
Révision du PLU	16 000,00

	DEPENSES d'investissement	Réalisé 2017	Voté 2018
001	Déficit reporté		327 249,66
16	emprunt	52 491,67	56 293,00
21 et 23	Achats et travaux	530 713,37	666 489,00
	Total des dépenses	583 205,04	1 050 031,66

	RECETTES d'investissement	Réalisé 2017	Voté 2018
001	Excédent d'investissement reporté	1150,04	
10	Dotations et fonds divers	173 844,22	188 924,87
16	emprunt		<u>Non chiffré</u>
28	amortissements	23742,00	73742,00
	subventions	49 219,12	206 129,00
	Total des recettes réelles	49 219,12	
	Total des recettes d'ordre	23742,00	73742,00
	Total des recettes	255 955,38	

Le budget général s'élève à 600 662 €.

Nous sommes dans l'attente des accords de subvention DETR à imputer à la section investissement, le budget sera finalisé la semaine prochaine.
Les dépenses : le montant des dépenses est estimé à 1 050 031.33 €.

Budget assainissement :

	DEPENSES d'exploitation	Réalisé 2016	Voté 2017
002	Déficit de fonctionnement reporté	12 607,81	20 063,21
60	achats	1 764,30	3 000,00
61	Services extérieurs	18 300,25	14 000,00
62	Autres services extérieurs	908,28	1 100,00
66	Charges financières	4 327,32	8 134,17
67	Charges exceptionnelles		500,00
042	Dépenses d'ordre	36 641,00	
	Total des dépenses réelles	25 300,15	46 302,38
	Total des dépenses d'ordre	36 641,00	36 746,00
	Total des dépenses d'exploitation	61 941,15	83 048,38

	RECETTES D'exploitation	Réalisé 2016	Vote 2017
70	Produits des services	44 279,56	57 000,00
74	Dotations, subventions et participations		15 837,38
75	Autres produits de gestion courante	0,19	5,00
	Total des recettes réelles	44 279,45	72 842,38
042	Opérations d'ordre	10 206,00	10 206,00
	Total des recettes d'exploitation	54 485,75	83 048,38

	DEPENSES d'investissement	Réalisé 2017	Voté 2018
16	Remboursement d'emprunt	15 413,95	15 877,00
23	Immobilisation en cours		83 025,85
	Construction de la station		
042	Dépenses d'ordre	10 206,00	10 206,00
	Total des dépenses réelles	15 413,95	
	Total des dépenses d'ordre	10 206,00	10 206,00
	Total des dépenses investissement	25 619,95	109 108,85

	RECETTES d'investissement	Réalisé 2017	
002	Excédent d'investissement reporté	61 341,80	72 262,85
	Total des recettes réelles	61 341,80	
042	Opérations d'ordre	36 641,00	36 746,00
	Total des recettes d'investissement	97 982,80	109 108,85

Budget Les Vallons

	DEPENSES de fonctionnement	Réalisé 2017	Voté 2018
60	Études et travaux	26 214,26	221 345,00
62	Frais bancaires		
65	Autre charge courante	80,62	30 330,39
66	Rembours intérêts	1 619,25	1 200,00
042	Dépenses d'ordre(stocks de terrains)	171 473,59	18 019,83
	Total des dépenses réelles	27 914,23	252 875,39
	Total des dépenses d'ordre	171 473,59	18 019,83
	Total des dépenses d'exploitation	199 387,72	270 895,22

Montants à confirmer par le trésorier notamment concernant les stocks

	RECETTES de fonctionnement	Réalisé 2017	Voté 2018
70	Vente de terrain	293 112,00	27 258,00
74	Dotations, subventions et participations		12 302,00
75	Autres produits de gestion courante	200,01	
002	Excédent de fonctionnement reporté	117 771,85	230 135,22
	Total des recettes réelles	411 083,86	269 695,22
042	Opérations d'ordre (stocks de terrains)	18 439,08	1 200,00
	Total des recettes d'exploitation	429 522,94	270 895,22

	DEPENSES d'investissement	Réalisé 2017	Voté 2018
001	Déficit d'investissement reporté		
16	Rembours emprunt		300 000,00
042	Dépenses d'ordre (stocks de terrains)	16 819,83	
	Total des dépenses investissement	16 819,83	300 00,00

	RECETTES d'investissement	Réalisé 2017	Voté 2018
001	Excédent d'investissement reporté	130 145,66	283 180,17
16	emprunt		
042	Opérations d'ordre (stocks de terrains)	169 854,34	16 819,83
	Total des recettes d'investissement	300 000,00	300 00,00

La section d'investissement reprend les opérations d'écriture d'ordre.

Le maire nous informe que le dernier terrain sera payé cette année, le permis de construire ayant été délivré

Les opérations ont été financées par un prêt relais d'un montant de 300 000 €. Ce prêt devrait être remboursé à l'issue des ventes

Budget Zone d'Activités des lavandières

	DEPENSES d'investissement	Réalisé 2017	Voté 2018
001	Déficit d'investissement reporté	155 261,44	229 039,37
042	Dépenses d'ordre (stocks de terrains)	229 039,37	
	Total des dépenses investissement	384 300,81	229 039,37

	RECETTES d'investissement	Réalisé 2017	Voté 2018
16	emprunt		
042	Opérations d'ordre (stocks de terrains)	155 261,44	229 039,37
	Total des recettes d'investissement		229 039,37

	DEPENSES de fonctionnement	Réalisé 2017	Voté 2018
60	Études et travaux	150 820,53	7 420,00
65	Charges de gestion courante		5,00
042	Dépenses d'ordre(stocks de terrains)	155 261,44	229 039,37
	Total des dépenses réelles	150 820,53	7 425,00
	Total des dépenses d'ordre	155 261,44	229 039,37
	Total des dépenses d'exploitation	306 081,97	236 464,37

	RECETTES de fonctionnement	Réalisé 2017	Voté 2018
70	Produits des services	51 167,00	122 492
74	Dotations, subventions et participations	44 931,75	11 767,50
75	Autres produits de gestion courante	0,56	
002	Excédent de fonctionnement reporté	18 000,48	37 057,19
	Total des recettes réelles	114 099,79	171 316,69
042	Opérations d'ordre (stocks de terrains)	229 039,37	
	Total des recettes d'exploitation	343 139,16	171 316,69

Montants à confirmer par le trésorier notamment concernant les stocks

La section d'investissement reprend les opérations d'écriture d'ordre.

La zone d'activités a été vendue à Vitré Communauté qui a la compétence exclusive du développement économique depuis le 1^{er} janvier 2017.

Le budget sera finalisé en recettes avec les conseils du Trésorier Principal.

L'ensemble des budgets est adopté à l'unanimité (11 voix).

Le Maire interroge sur d'éventuelles questions. Aucune remarque n'est formulée, le budget primitif est adopté à l'unanimité.

Vote des taux d'imposition 2018

COMMUNE : **087 CORNILLE**
 ARRONDISSEMENT : **35 RENNES**
 TRESORERIE SPL : **TRES VITRE**



N° 1259 COM (1)
TAUX
FDL
2018

ETAT DE NOTIFICATION DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2018					
I - RESSOURCES FISCALES A TAUX CONSTANTS					
	Bases d'imposition effectives 2017 1	Taux d'imposition communaux de 2017 2	Taux d'imposition plafonnés 2018 3	Bases d'imposition prévisionnelles 2018 4	Produits à taux constants (col.4 x col.2 ou col.3) 5
Taxe d'habitation.....	599 921	13,79	>>>	614 100	84 684
Taxe foncière (bâti).....	1 013 740	14,24	>>>	1 038 000	147 811
Taxe foncière (non bâti).....	75 517	31,95	>>>	76 200	24 346
CFE.....			>>>		0
Bases de taxe d'habitation relatives aux logements vacants : (1)			>>>		
Bases de taxe d'habitation sur les résidences secondaires : (2)			>>>		
				Total :	256 841

Le montant des recettes s'élève à 256 841.00 €.

Le maire propose de reconduire pour 2018 les taux sur les bases de 2017.

Cette décision est adoptée à l'unanimité des 11 présents.

Le Conseil Municipal, après délibération, vote les taux d'imposition applicables en 2018 comme suit :

Le Conseil Municipal procède au vote sur les taux d'imposition 2018 :

Présents : 11

Votants 11

Pour le maintien des taux : 9

Pour une augmentation : 0

Abstention : 2

Taxe d'habitation : **13.79 %**

Taxe foncière sur les propriétés bâties : **14.24 %**

Taxe foncière sur les propriétés non bâties : **31.95%**

3-TRAVAUX

Marchés complémentaires Route du Bois Simon

Monsieur le Maire expose que des purges supplémentaires ont été nécessaires en raison du mauvais état de la structure de voirie.

Monsieur le Maire présente donc un devis de l'entreprise LEMEE TP.

Le montant s'élève à 12 520 € ht soit 15 024.00 € ttc.

Après avoir entendu l'adjoint en charge du dossier, le Conseil Municipal :

Retient la proposition de l'entreprise LEMEE TP s'élevant à 12 520 € ht

Marché initial	Marché complet	Nouv montant	Nouv montant
158 118€ ht	12 520 € HT	170 638 € HT	204 765.60 € TTC

Autorise Le maire à signer le devis et les documents s'y rapportant

Donne pouvoir à l'adjoint pour signer les documents se rapportant à ce dossier

Marchés complémentaires bibliothèque lot 8

Monsieur BOUVIER, adjoint en charge des travaux de bâtiments, signale qu'il faut remplacer les radiateurs.

Monsieur BOUVIER présente donc un devis de l'entreprise QUARK HABITAT,

Le montant s'élève à 974.72 € ht soit 1 169.66 € ttc.

Après avoir entendu l'adjoint en charge du dossier, le Conseil Municipal :

- retient la proposition de l'entreprise QUARK HABITAT s'élevant à 1 169.66 € ttc

Marché initial	Marché complem	Nouv montant	Nouv montant
25 784.16 € HT	974.72 € HT	26 758.88 € HT	32110.66 € TTC

Monsieur BOUVIER, adjoint en charge des travaux de bâtiments, signale qu'il faut modifier l'installation électrique pour l'espace multimédia.

Monsieur BOUVIER présente donc un devis de l'entreprise QUARK HABITAT,

Le montant s'élève à 1 175.13 € ht soit 1 410.16 € ttc.

Après avoir entendu l'adjoint en charge du dossier, le Conseil Municipal :

Retient la proposition de l'entreprise QUARK HABITAT s'élevant à 1 175.13€

Marché initial ht	Marché complem ht	Nouv montant ht	Nouv montant ttc
26 758.88 €	1 175.13 €	27 934.01 €	33 520.81 €

Marchés complémentaires bibliothèque lot 10

Monsieur BOUVIER, adjoint en charge des travaux de bâtiments, signale qu'il faut reprendre la chape suite à la création des passages entre les salles afin de rattraper les différents niveaux.

Monsieur BOUVIER présente donc un devis de l'entreprise BARBOT-PLANCHAIS,

Le montant s'élève à 796.63 € ht soit 955.96 € ttc.

Après avoir entendu l'adjoint en charge du dossier, le Conseil Municipal :

Retient la proposition de l'entreprise BARBOT-PLANCHAIS s'élevant à 955.96 € ttc

Marché initial	Marché complem	Nouv montant	Nouv montant
3 251.40 €	796.63 €	4 048.03 € HT	4 857.63 € TTC

HT	HT		
----	----	--	--

Autorise l'adjoint à signer les devis et les documents s'y rapportant

Donne pouvoir à l'adjoint pour signer les documents se rapportant à ce dossier

Travaux du logement 2 Place de l'église

Suite aux travaux de démolitions des cloisons intérieures, le maçon a découvert des fissures importantes mettant en cause la structure, une étude a été réalisée par le bureau d'études ETSB de Chartres de Bretagne.

Le maçon a proposé un devis tenant compte de ces éléments, il s'élève à 34 764 euros ht, les lots charpente et serrurerie seront également impactés, les montants ne sont pas connus.

Le trésorier a été interrogé sur ces modifications importantes des marchés, s'agissant de sujétions imprévues, il est possible de continuer les marchés en les modifiant sans avoir à refaire de consultation.

4-PADD

Monsieur le Maire rappelle que le conseil municipal a prescrit la révision du plan local d'urbanisme (PLU) le 3 novembre 2016

Le P.A.D.D. étant aujourd'hui élaboré, M.le Maire présente celui-ci au conseil municipal. Les grandes thématiques sont les suivantes :

- Asseoir l'identité de commune rurale de Cornillé en préservant ses espaces naturels et en recomposant sa trame verte.-
- poursuivre l'accueil de population nouvelle et un développement urbain harmonieux et groupé dans un souci d'économie d'espace.
- Assurer un cadre de vie de qualité et une offre de services et d'équipements en adéquation avec les attentes de la population.
- Permettre le développement de l'activité économique et de l'offre d'emplois locales
- Encourager les projets de productions d'énergies renouvelables et limiter les émissions de gaz à effet de serre.

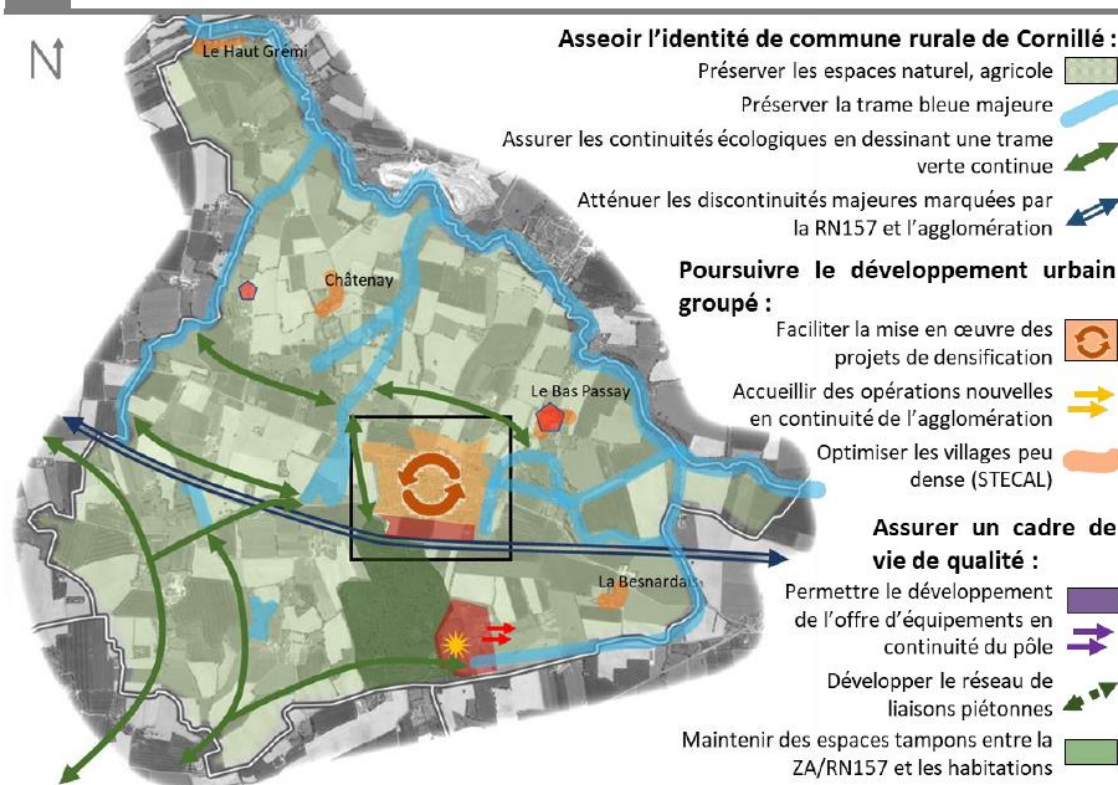
Un point important est examiné concernant les surfaces nouvelles à ouvrir à l'urbanisation

■ Fixer des objectifs de modération de la consommation de l'espace

- Appliquer une densité moyenne de 15 logements par hectare, sur l'ensemble des capacités de construction du territoire communal (densité minimale définie par le SCoT du Pays de Vitré).
- Adapter cette densité en fonction du contexte environnemental du secteur à aménager selon que l'on soit au sein / en continuité de l'agglomération, ou en zone rurale.
- Limiter la consommation d'espaces nouveaux à une enveloppe foncière globale de cinq à six hectares sur 10 ans.

Définition des objectifs de modération de la consommation de l'espace		
	2007-2017	2018-2028
Logements	70 logements	90 logements
Moins les lots viabilisés et les capacités de densification mobilisables à court terme	/	6 logements
Moins les changements de destination identifiés		10 logements environ
Surfaces à ouvrir à l'urbanisation dédiées aux logements	4,72 hectares	5 hectares
Surfaces dédiées à l'activité économique	5,45 hectares	/
Surfaces dédiées aux équipements	/	0,5 hectare
Surfaces totales	10,17 ha environ	5 à 6 hectares

Traduction spatiale des orientations du PADD



Permettre le développement de l'activité économique :



- Prévoir le développement de la ZA du Bois de Cornillé
- Permettre le développement des activités existantes en zone rurale (STECAL)
- Faciliter le maintien des activités diffuses existantes et préserver l'activité agricole

Encourager les projets de production d'énergies renouvelables :

- Sur l'ensemble du territoire
- Réactiver le projet de site photovoltaïque

Après cet exposé, M. le Maire déclare le débat ouvert.

Le conseil municipal a débattu des orientations générales du PADD.

Le Conseil Municipal procède au vote sur les orientations du PADD :

Présents : 11

Votants 11

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

La délibération sera transmise au préfet et fera l'objet d'un affichage en mairie durant un mois

QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Maire présente la demande de la Compagnie Art Scène de Saint Jean Sur Vilaine, celle-ci organise chaque année une série de concert, la salle communale de Saint Jean sur Vilaine sera en travaux en 2019, cette compagnie souhaite donc proposer ces concerts à Cornillé pour 3 weekend en mars 2019, soit 9 soirées.

Les tarifs applicables selon la délibération de 2015 sont de 376 euros x 9 auquel on ajoute le chauffage soit un total de 4 104 euros, l'association demande un tarif dégressif, monsieur le Maire propose donc de facturer 6 soirées et 9 jours de chauffage soit 2976 euros.

Le Conseil Municipal procède au vote sur la proposition tarifaire :

Présents : 11

Votants 11

Pour : 6

Contre : 3

Abstention : 2

Cette proposition sera faite à Madame Taupin, représentant l'association.

Il est également évoqué de revoir la politique tarifaire du centre culturel afin de proposer des tarifs basse saison et haute saison

Bibliothèque

Meddy Delahaie présente les nouveaux horaires d'ouverture de la bibliothèque, assurés pour moitié par des bénévoles :

Mercredi: 10h-12h, 14h-17h

Jeudi: 16h-18h

Vendredi: 16h30-18h30

Samedi: 10h-12h

L'inauguration est prévue le 21 avril de 10 heures à 16 heures, l'inauguration officielle se fera à 11 heures, diverses animations seront organisées tout au long de la journée

L'ensemble de la population sera invité, un flyer sera déposé dans les boîtes aux lettres.

Un chien divague régulièrement dans le bourg, un courrier sera adressé à son propriétaire avant de faire intervenir la fourrière.

L'entreprise Pigeon TP est intervenue allée des érables pour terminer les travaux du sentier piéton, l'espace vert a été très endommagé, la remise en état a été sommaire.

De la même manière, la pelouse est très abîmée rue des Tilleuls par le stationnement des véhicules, une solution devra être trouvée pour proposer un meilleur stationnement.

Des travaux de voirie, busage de fossé, devront être entrepris au Bas Passay par les agents communaux.

L'entreprise Lemée Tp a été sollicitée pour reprendre les pavés et grilles d'évacuation des eaux pluviales de la Place de l'église.

Plusieurs remarques sont faites au sujet des odeurs de la zone d'activités des Guichardières, qui sont de plus en plus importantes depuis quelques temps.

La prochaine réunion est fixée au 26 avril à 19h30.

Fin du Conseil municipal à 21h30.